

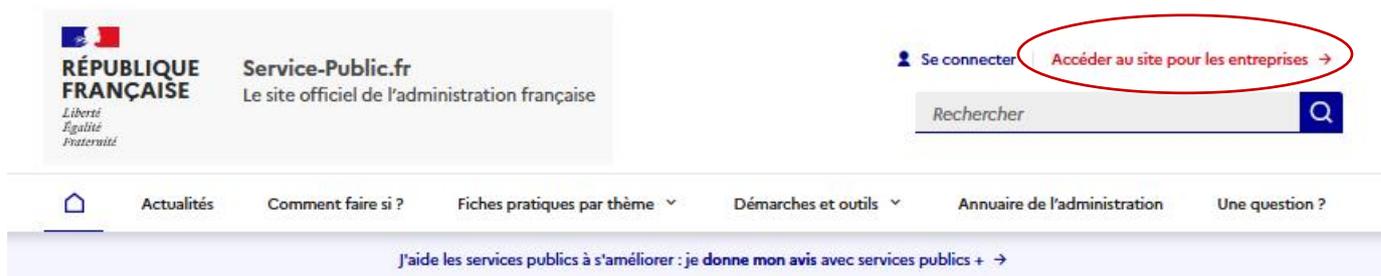
Pour mieux comprendre

-Cette demande de renouvellement est à faire auprès de la DRAAF, seul organisme habilité à vous retourner votre nouveau certificat qui vous permettra de retirer des Phytos auprès d'un fournisseur.

-Cette démarche se fait en ligne sur le site (service-public.fr)
(soit vous avez déjà ouvert un compte sur ce site, soit vous devez le créer.)



Se connecter sur le site de <https://www.service-public.fr>



Bienvenue sur le site officiel d'information et de démarches administratives



[Vous êtes dans une autre situation ? →](#)

Fiches pratiques les plus lues



Dans le moteur de recherche, taper "certificat"

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Se connecter | Accéder au site pour les entreprises →

certificat

- certificat
- certificats
- certificat médical
- certification
- certificat d'immatriculation

Bienvenue sur le site officiel des démarches administratives

**Votre situation change ?
Nous vous guidons**

Yaël, responsable éditoriale pour Service-Public.fr

- Je déménage
- J'attends un enfant
- Je recherche un emploi
- Je prépare ma retraite

[Vous êtes dans une autre situation ? →](#)

Fiches pratiques les plus lues

<p>École primaire (maternelle et élémentaire)</p> <p>Quel est le calendrier des vacances scolaires 2022-2023 ?</p> <p>→</p>	<p>Devenir locataire d'un logement privé</p> <p>Futur locataire d'un logement privé : justificatifs à donner au propriétaire</p> <p>→</p>	<p>Droits de succession et de donation</p> <p>Droits de donation : calcul et paiement</p> <p>→</p>
--	--	---



108 résultat(s) pour : « certificat »

Fiches Pratiques (37)

- [Certificat d'urbanisme](#)
- [Certificat de travail](#)
- [Comment obtenir un certificat W garage ?](#)
- [Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques \(Certiphyto ou CI-phyto\)](#)
- [Devenir chauffeur de taxi](#)

[Voir tous les résultats dans les fiches pratiques](#) →

Démarches et outils (56)

- [Certificat d'acquisition de biocarburants durables \(ou certificat d'incorporation de biocarburants durables\) \(Formulaire 12990*07\)](#)
- [Demande de certificat d'urbanisme \(Formulaire 13410*07\)](#)
- [Certificat de créance fiscale \(Formulaire 12487*12\)](#)
- [Modèle de certificat de travail \(Modèle de document\)](#)
- [Demander un certificat W garage \(Démarche en ligne\)](#)

 **Entreprendre.Service-Public.fr**
Le site officiel d'information administrative pour les entreprises

Accéder au site pour les particuliers →

Rechercher 

Accueil Actualités Étapes de vie Thèmes Démarches et outils Annuaire de l'administration

J'aide les services publics à s'améliorer : je **donne mon avis** avec services publics + →

Accueil > Secteurs d'activité > Agriculture - Environnement > Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto ou CI-phyto)



Français ▼

Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto ou CI-phyto)

Vérifié le 28 mars 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Ministère chargé de l'agriculture

Vous souhaitez **utiliser, vendre ou acheter** des produits phytosanitaires, appelés aussi *phytopharmaceutiques*, ou **pesticides** dans votre activité professionnelle ?

Vous devez posséder un **certificat d'aptitude obligatoire**. Il s'obtient en passant un diplôme, une formation ou un test.

Tout déplier

- Qu'est-ce que le certificat obligatoire d'aptitude ? ▼
- Quels sont les produits concernés ? ▼
- Quels sont les professionnels concernés ? ▼
- Quels sont les types de certificats ? ▼
- **Comment obtenir un certificat ?** ▼
- Quelle est la durée de validité du certificat ? ▼
- **Comment renouveler son certificat ?** ▼
- Si vous vendez des pesticides : quel certificat demander ? ▼

Ou bien

(peu importe les 2 nous amène à l'étape suivante)

→ Comment obtenir un certificat ?

Il existe **3 façons** d'obtenir un certificat :

- Diplôme obtenu dans les 5 ans précédant la demande
- Formation intégrant la vérification des connaissances
- Réussite à un test de connaissances

Diplôme

Vous pouvez consulter la liste des diplômes [↗](#) permettant d'obtenir un certificat.

Votre diplôme doit dater de moins de 5 ans.

Vous devez faire votre demande en ligne en transmettant votre diplôme scanné.

Vous recevez une réponse dans un délai de 2 mois maximum.

↔ Demande de certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques (certiphyto ou CI-phyto)

Formation

Si votre diplôme date de plus de 5 ans, vous devez suivre une formation.

Elle dure entre 14 et 28 heures selon le type de certificat.

Vous pouvez vous renseigner auprès du service de la Draaf de votre région :

Où s'adresser ?

[Draaf - Service régional de la formation et du développement \(SRFD\)](#) [↗](#)

Vous devez faire votre demande de certificat en ligne en transmettant votre attestation de formation scannée.

↔ Demande de certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques (certiphyto ou CI-phyto)



Demande de certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques (certiphyto ou CI-phyto) (Démarche en ligne)

Ministère chargé de l'agriculture

Création d'un compte personnel qui permet d'accéder, avec identifiant et mot de passe, au service de demande de certificat d'utilisation de produits phytosanitaires.

Vous recevez une réponse dans un délai de 2 mois maximum.

Récupération du certificat sur ce même compte personnel, à télécharger, imprimer et conserver.



[Accéder à la démarche en ligne](#)

Vérfié le 28 mars 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

→ [Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques \(Certiphyto ou CI-phyto\)](#)

2 possibilités s'offrent à vous pour vous connecter :

Si pas de compte service public

Utiliser France Connect

Si vous avez un compte service public :

Vous vous connectez ici

Se connecter 1



1 ou 2

Ou utiliser vos identifiants Service-Public.fr

Votre email personnel
 Par exemple : nom@example.com

2

Votre mot de passe

Mot de passe oublié ? →
 Pas encore de compte ? →



Pour afficher un nouveau code ou écouter le code, utilisez les boutons situés à côté de l'image

Recopiez le code de sécurité

Cliquez là si vous n'avez pas encore de compte sur service-public pour le créer

Connexion par France Connect- Etape 1

REPUBLICQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Se connecter

1

2 possibilités s'offrent à vous pour vous connecter :

Si pas de compte service public

Utiliser France Connect

S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

En utilisant le service FranceConnect, vous acceptez les conditions générales d'utilisation de FranceConnect et de service-public.fr

Connexion par France Connect-Etape 2

Vous arrivez sur cette fenêtre et cela vous permet de choisir : par quel compte vous souhaitez-vous connecter

Je choisis un compte pour me connecter sur :

service-public.fr

impots.gouv.fr

L'Assurance Maladie

L'Identité Numérique

mobile connect et moi

santé famille retraite services

YRIS

Se souvenir de mon choix

CONNEXION AUTRE POSSIBILITES

- Déjà un compte sous service -public
- Création de votre compte sous service -public

ETAPES 2 ou 3

2

Pas encore de compte ? →

3

Cliquez-là-si-vous n'avez-pas-encore-de-compte-sur-service-public¶

z les boutons situés à côté de l'image

Ou utiliser vos identifiants Service-Public.fr

Votre email personnel

Par exemple : nom@example.com

Votre mot de passe

[Mot de passe oublié ? →](#)

[Pas encore de compte ? →](#)

Code de sécurité



Pour afficher un nouveau code ou écouter le code, utilisez les boutons situés à côté de l'image

Recopiez le code de sécurité

Le code est composé de chiffres et de lettres

Se connecter

1 Ma situation

2 Mes informations personnelles

3 Choix du certificat

4 Pièce justificative

5 Récapitulatif

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Ma situation



Cette démarche permet d'effectuer l'une des demandes de certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques (utilisation, distribution, conseil) suivantes :

- demande de premier certificat,
- demande de second certificat,
- demande de renouvellement de certificat.

Cette action s'inscrit dans le cadre du plan Ecophyto 2. Pour en savoir plus : http://www.agriculture.gouv.fr/ecophyto_of

La démarche en ligne est obligatoire pour effectuer votre demande de certificat. Elle vous permet de recevoir directement votre certificat dématérialisé (pdf) sur votre compte Service-public.

Pour effectuer cette démarche, il est nécessaire de vous munir de l'attestation de formation ou de réussite au test remise par votre organisme de formation ou de la copie de votre diplôme. Pour une demande de renouvellement ou de second certificat, il faut également vous munir du certificat dont vous êtes actuellement titulaire.

Pour que la demande soit prise en compte, il faut impérativement effectuer votre démarche jusqu'à l'action « transmettre ma demande ».

N'hésitez pas à consulter les info-bulles ⓘ disponibles tout au long de la démarche afin de vous aider lors de la saisie de votre demande de certificat.

Ma demande de certificat

* Quelle demande souhaitez-vous effectuer ?

- Demande de premier certificat individuel professionnel
- Demande d'un second certificat individuel professionnel au titre d'un autre certificat et d'un complément de formation ⓘ

Demande de renouvellement de certificat individuel professionnel

* Vous sollicitez votre certificat individuel au titre :

Au titre d'un diplôme ou d'un titre

Au titre d'une formation ou d'un test

SUIVANT >

Certificat individuel produits phytopharmaceutiques

- 1 Ma situation
- 2 **Mes informations personnelles**
- 3 Choix du certificat
- 4 Préparation du certificat
- 5 Pièce justificative
- 6 Récapitulatif

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Mes informations personnelles

Veillez saisir vos informations personnelles nécessaires au bon remplissage du formulaire.

Informations personnelles

* Civilité Madame Monsieur

* Nom de naissance

Nom d'usage (si différent)

* Prénom(s)

Informations de naissance

* Date de naissance (JJ/MM/AAAA)

* Pays de naissance

* Département de naissance (Exemple: Yvelines)

* Commune de naissance (Exemple: 35000 RENNES)

Adresse

Étage - escalier - appartement

Immeuble - bâtiment - résidence

Numéro et libellé de voie

* Boite postale / lieu-dit

* Code postal / Ville (Exemple: 35000 RENNES)

Pays : FRANCE

Informations de contact

* Adresse électronique (exemple : nom@exemple.com) 

* Confirmation adresse électronique :

Téléphone (exemple : 0612345678 ou 0112345678)

< PRÉCÉDENT

REPRENDRE PLUS TARD

SUIVANT >

Certificat individuel produits phytopharmaceutiques

1 Ma situation **2 Mes informations personnelles** 3 Choix du certificat 4 Préparation du certificat 5 Pièce justificative 6 Récapitulatif

Redressement de l'adresse

Afin d'assurer le traitement de votre dossier, nous avons besoin de plus de précisions sur votre adresse.
Merci de valider ou corriger la proposition ci-après :

N° Extension Type de voie * Libellé de voie

Récap Adresse

< PRÉCÉDENT

SUIVANT >

Certificat individuel produits phytopharmaceutiques

- 1 Ma situation 2 Mes informations personnelles **3 Choix du certificat** 4 Préparation du certificat 5 Pièce justificative 6 Récapitulatif

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Choix du certificat

Certificat individuel à renouveler

- * Certificat individuel à renouveler :

Utilisation à titre professionnel des phytopharmaceutiques – Décideur non soumise agrément

- * Numéro de certificat actuel :

Saisir le numéro du certificat : ex (CF443-450)

- * Date de délivrance (JJ/MM/AAAA) :

Saisir la date de délivrance

- * Délivré par D(R)AAF :

Languedoc-Roussillon-Midi Pyrénées

Activité / Catégorie

- * Activité professionnelle

Utilisation

- * Secteur d'activité

Exploitant agricole

- * Catégorie

Décideur

< PRÉCÉDENT

REPRENDRE PLUS TARD

SUIVANT >

- 1 Ma situation
- 2 Mes informations personnelles
- 3 Choix du certificat
- 4 Préparation du certificat
- 5 Pièce justificative
- 6 Récapitulatif

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Préparation du certificat

Modalité de préparation du certificat

* Vous avez préparé votre certificat individuel professionnel au titre

- d'une formation
- d'une formation labellisée
- d'un test

Dates de formation :

* Date de début (JJ/MM/AAAA)

03/03/2021

* Date de fin (JJ/MM/AAAA)

03/03/2021

Organisme de formation

* Numéro du département de l'organisme de formation (of. attestation) :

12

Saisissez le numéro de département pour obtenir la liste des organismes de formation correspondant à ce département.

* Nom de l'organisme de formation :

ADPSA 12

Adresse de l'organisme de formation :

Carrefour de l'agriculture

12000 RODEZ CEDEX

Signataire de l'attestation de suivi de formation

* Nom

ENCAUSSE

* Prénom

Lucie

< PRÉCÉDENT

REPRENDRE PLUS TARD

SUIVANT >

Certificat individuel produits phytopharmaceutiques

- 1 Ma situation
- 2 Mes informations personnelles
- 3 Choix du certificat
- 4 Préparation du certificat
- 5 Pièce justificative
- 6 Récapitulatif

Pièce justificative

i Pour compléter votre démarche en ligne, vous pouvez joindre la pièce justificative suivante: Attestation de suivi de formation. Attention : l'envoi de la pièce justificative suivante est obligatoire pour le traitement de votre demande de certificat. Si vous ne fournissez pas votre pièce justificative en ligne vous devrez l'envoyer par courrier papier à la D(R)AAF de votre région dont l'adresse sera indiquée en fin de démarche. Si vous choisissez de l'envoyer par courrier, passez directement au menu suivant. **La pièce justificative doit être au format pdf, jpg ou png et sa taille maximale de 3 Mo**

Pièce justificative : Attestation de suivi de formation

Ajouter un fichier :

Depuis mon ordinateur

Depuis mon porte-documents Service-public.fr



Glisser - déposer un fichier ici

< PRÉCÉDENT

REPRENDRE PLUS TARD

SUIVANT >

Certificat individuel produits phytopharmaceutiques



Pièce justificative

i Pour compléter votre démarche en ligne, vous pouvez joindre la pièce justificative suivante: Attestation de suivi de formation.
Attention : l'envoi de la pièce justificative suivante est obligatoire pour le traitement de votre demande de certificat.
Si vous ne fournissez pas votre pièce justificative en ligne vous devrez l'envoyer par courrier papier à la D(R)AAF de votre région dont l'adresse sera indiquée en fin de démarche.
Si vous choisissez de l'envoyer par courrier, passez directement au menu suivant.
La pièce justificative doit être au format pdf, jpg ou png et sa taille maximale de 3 Mo

Pièce justificative : Attestation de suivi de formation

SIBELLE.P_ATTEST SUIVI FORMATION CERTI RENOUV 2023 

< PRÉCÉDENT

REPRENDRE PLUS TARD

SUIVANT >

Certificat individuel produits phytopharmaceutiques

- 1 Ma situation
- 2 Mes informations personnelles
- 3 Choix du certificat
- 4 Préparation du certificat
- 5 Pièce justificative
- 6 **Récapitulatif**

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Récapitulatif et envoi

i Votre démarche est bientôt terminée.
Veuillez vérifier l'exactitude des informations que vous nous avez communiquées. Vous pouvez les modifier le cas échéant en cliquant sur le bouton « Modifier ».

Ma situation

[Modifier](#)

Ma demande de certificat

Quelle demande souhaitez-vous effectuer ? **Demande de renouvellement de certificat individuel professionnel**

Vous sollicitez votre certificat individuel au titre : **Au titre d'une formation ou d'un test**

Mes informations personnelles

[Modifier](#)

Informations personnelles

Mr ADPSA Léon

Informations de naissance

Né(e) le 01/01/2000

A 12 000 RODEZ Aveyron FRANCE

Adresse

Adresse ADPSA

12000 rodez

Pays : **FRANCE**

Informations de contact

Adresse électronique (exemple : nom@example.com) : **Adspa12@gmail.com**

Téléphone : **05.65.73.77.96**

Choix du certificat

Modifier

Certificat individuel à renouveler

Certificat individuel à renouveler : **Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Décideur entreprise non soumise agrément**

Numéro de certificat actuel : **CF443-450**

Date de délivrance (JJ/MM/AAAA) : **01/06/2021**

Délivré par D(R)AAF : **Languedoc - Roussillon - Midi - Pyrénées**

Activité / Catégorie

Activité professionnelle : **Utilisation**

Secteur d'activité : **Exploitation agricole**

Catégorie : **Décideur**

Préparation du certificat

Modifier

Modalité de préparation du certificat

Vous avez préparé votre certificat individuel professionnel au titre : **d'une formation**

Dates de formation : **Du 03/03/2021 Au 03/03/2021**

Organisme de formation

Numéro du département de l'organisme de formation (cf. attestation) : **12**

Nom de l'organisme de formation : **ADPSA 12**

Adresse de l'organisme de formation :

Carrefour de l'agriculture

12000 RODEZ CEDEX

Signataire de l'attestation de suivi de formation

ENCAUSSE Lucie

Pièce justificative

Modifier

Votre attestation de suivi de formation a été jointe en ligne à la démarche de demande de certificat

SIBELLE.P_ATEST SUIVI FORMATION CERTI RENOUV 2023 

La direction (régionale) de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt qui instruit les demandes de certificats recevra informatiquement votre pièce justificative. Il n'est ainsi pas nécessaire de la transmettre par courrier

Mon formulaire complété

Transmission de votre demande de certificat par la démarche en ligne.

Votre demande de certificat va être transmise à la direction (régionale) de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt à l'adresse suivante :

Languedoc - Roussillon - Midi - Pyrénées

697, avenue Étienne Mehul

CA Croix d'Argent

CS 90077

34078 Montpellier cedex 3

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire. La fourniture des données qu'il contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou au directeur de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, de votre lieu de domicile.

Je certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies. Toute fausse déclaration est passible de sanctions pénales.

Pensez à cocher

TRANSMETTRE MA DEMANDE >

Certificat individuel produits phytopharmaceutiques

- 1 Ma situation
- 2 Mes informations personnelles
- 3 Choix du certificat
- 4 Préparation du certificat
- 5 Pièce justificative
- 6 Récapitulatif

Envoyer ma demande

Enregistrer vos informations dans votre compte service-public.fr permet de gagner du temps lors de vos prochaines démarches.

Documents justificatifs

Attestation de suivi de formation

SIBELLE.P_ATTTEST SUIVI FORMATION CERTI RENOUV 2023



Mettre à jour et continuer

Continuer sans mettre à jour

Pensez à cocher

Certificat individuel produits phytopharmaceutiques

- 1 Ma situation
- 2 Mes informations personnelles
- 3 Choix du certificat
- 4 Préparation du certificat
- 5 Pièce justificative
- 6 Récapitulatif

✓ Merci, votre demande a été transmise.

Votre demande a été transmise le 05/04/2023 à 09:11 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche de demande de certificat individuel produits phytopharmaceutiques.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse e ADPSA12@gmail.com un message de confirmation de transmission de votre dossier.

La référence de votre demande est : A-3-PN2CHLDD

Votre avis nous intéresse

Dans une logique d'amélioration continue, nous vous invitons à consacrer 1 à 2 minutes à répondre à ce court sondage [ici](#).

Le document ci-après a été enregistré dans le porte-documents de votre compte service-public.fr. Vous pouvez également le télécharger en cliquant dessus.



Télécharger Recap_RegleConst_CIPHYTO.pdf [format pdf - 4 Ko] [cf](#)

[Envoi par courriel Recap_RegleConst_CIPHYTO.pdf](#)

TERMINER



SERVICES DISPONIBLES VIA FRANCECONNECT

Impôts, ameli, mes droits sociaux, points du permis de conduire...

[Tous les services](#)

FIL D'ACTIVITÉ

CE MOIS-CI

 05 avril 2023 - 09:11
Votre demande de certificat individuel produits phytopharmaceutiques a été transmise au service instructeur le 05/04/2023 à 09h11. |
 Envoyé

DEMARCHE | Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (2)  Envoyé

MOIS DERNIER

 03 mars 2023 - 11:16
Votre compte personnel a été créé avec succès | PARAMETRAGE

Pourquoi se connecter avec FranceConnect ?

- **UNE RECONNAISSANCE RAPIDE** : FranceConnect vous propose d'être reconnu(e) par l'ensemble des services en ligne en utilisant l'un de vos comptes existants.
- **UNE NAVIGATION SIMPLIFIÉE** : Vous naviguez ensuite sur l'ensemble des sites disposant du bouton FranceConnect sans vous ré-identifier.
- **PAS DE NOUVEAUX COMPTES** : Plus besoin de jongler avec une multitude d'identités numériques.
- **UN SERVICE SECURISÉ** : FranceConnect ne stocke pas vos données personnelles. À chaque connexion, vous êtes informé(e)s par un courriel.

[S'identifier avec France-Connect](#)

Dans votre boîte de courrier électronique (mails) vous recevez un mail de service-public, une confirmation d'enregistrement de votre dossier, votre demande en ligne a été prise en compte



Etape à suivre :



Vous recevrez un mail de service-public qui vous indique que votre demande est finalisée, voir TUTO " Je récupère mon document "Mon attestation Certiphyto"

Equipe ADPSA 12